

DEPARTEMENT
NORD
CANTON
GRANDE - SYNTHE
COMMUNE
GRAVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2022 AUT 125

Liberté – Egalité - Fraternité

ARRETE DU MAIRE

3.5 Autres actes de gestion du domaine public
CDV - 2022

**AUTORISATION D'OCCUPATION
DU DOMAINE PUBLIC**

- Nous, Maire de la Ville de Gravelines,
- Vu le Code de la Voirie Routière article 113-2,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2213-2,
- Vu la demande présentée par la Société ECR en date du 28 juin 2022,

AUTORISE

- La réservation du stationnement face au 15, rue de Calais à Gravelines pour la mise en place d'une nacelle en toute sécurité lors des travaux de couverture.
- **Sous réserve :**
 - Le stationnement sera réservé face au 15, rue de Calais,
 - La pose des panneaux de signalisation incombe le demandeur,
 - Que la sécurité des passants soit assurée,
 - Que la protection des lieux avoisinants soit effective,

*Cette autorisation est délivrée à titre précaire et révoicable
Du 05 au 06 juillet 2022*

Fait à GRAVELINES, LE

4 - JUL. 2022

Le Maire,



Bertrand RINGOT

MIS EN LIGNE LE : 4 - JUL. 2022

